

Procès verbal du Conseil Municipal du 10 avril 2015

Etaient présents : Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Jean-Louis BRUN, Françoise CHASTEL, Patrick DELCROIX, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT, Françoise WALCH.

Absent(s) excusée(s) : Fabrice BALSIERE, Ghislaine COLMAS, Magali DESPLATS, Elisabeth DONAMARY

Procuration (s) : Fabrice BALSIERE à Jean-Christophe PEZERAT
Ghislaine COLMAS à Michel PAQUERIAUD
Magali DESPLATS à Françoise CHASTEL
Elisabeth DONAMARY à Bérénice GONI

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie VALAT, élue à l'unanimité.

Madame le Maire constate que le quorum est atteint ; le conseil municipal peut réglementairement siéger.

Madame le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Madame Stéphanie VALAT est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 10 Mars 2015

Madame le Maire demande aux élus s'ils souhaitent formuler des observations ou poser des questions concernant le compte rendu.

Madame WALCH fait remarquer que la commission de l'AVAP n'a pas été constituée lors du précédent conseil.

Madame le Maire répond que cela sera fait ultérieurement.

Le procès verbal du conseil municipal du 10 mars 2015 est adopté au scrutin public par 16 voix pour (Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Fabrice BALSIERE, Elisabeth BARON, Sylvain BLANQUET, Jean-Louis BRUN, Ghislaine COLMAS, Patrick DELCROIX, Elisabeth DONAMARY, Virginie FABREGUETTES, Bérénice GONI, Claude LEROUGE, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT) et 3 abstentions (Françoise CHASTEL, Magali DESPLATS, Françoise WALCH).

I – Approbation des Comptes Administratifs 2014 :

Madame le Maire donne lecture de la note concernant le vote des comptes administratifs.

« Aux termes de l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du conseil municipal du compte administratif présenté par le maire après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la commune.

Le vote du Conseil Municipal arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

L'article L 2121-14 du CGCT contient une prescription particulière. Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal n'est pas présidé par son président ordinaire, le maire, parce que celui-ci est personnellement intéressé au débat ; le conseil doit élire un président spécial.

Le maire intéressé peut assister à la discussion, même s'il n'est plus en fonction ; mais il doit se retirer au moment du vote. Il n'entre pas en compte dans le nombre des membres requis pour délibérer. »

M. Michel PAQUERIAUD préside la séance et donne la parole à Madame le Maire.

Madame le Maire présente les trois comptes administratifs 2014. Elle rappelle qu'elle quittera la salle avant le vote des C.A., ne prenant pas part aux votes.

- **Compte Administratif 2014 du CCAS :**

Madame le Maire détaille le montant des dépenses et des recettes réalisées en 2014 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	211 687,36	G	214 663,85
	Section d'investissement	B	11 947,06	H	0,00
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	2 879,09	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	134 256,83
			(si déficit)		(si excédent)
			(si déficit)		(si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	226 513,51	= G+H+I+J	348 920,68
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	214 566,45	= G+I+K	214 663,85
	Section d'investissement	= B+D+F	11 947,06	= H+J+L	134 256,83
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	226 513,51	= G+H+I+J+K+L	348 920,68

Madame le Maire demande s'il y a des questions.

M. Jean-Louis BRUN demande pourquoi il y a plus de recettes au chapitre 70 (produits services) que prévues ?

Mme le Maire répond que cela dépend des aides versées par la CAF en fonction de la fréquentation et des animations du centre de loisirs.

- **Compte Administratif 2014 du Port :**

Madame le Maire détaille le montant des dépenses et des recettes réalisées en 2014 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

EXECUTION DU BUDGET							
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	226 767,75	G	208 307,12	G-A	-18 460,63
	Section d'investissement	B	126 565,58	H	60 737,44	H-B	-65 828,14
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	66 395,03 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	57 690,10 (si excédent)		
		=		=			
TOTAL (réalisations + reports)		P=	353 333,33	Q=	393 129,69	=Q-P	39 796,36
		A+B+C+D		G+H+I+J			
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	3 275,81	L	0,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 275,81	= K+L	0,00		
		=		=			
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	226 767,75	= G+I+K	274 702,15	47 934,40	
	Section d'investissement	= B+D+F	129 841,39	= H+J+L	118 427,54	-11 413,85	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	356 609,14	= G+H+I+J+K+L	393 129,69	36 520,55	

Madame le Maire demande s'il y a des questions.

M. Jean-Louis BRUN demande si la collectivité a sollicité le Crédit d'Impôt pour Compétitivité Emploi (CICE) pour le Port en tant qu'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

Mme le Maire remercie M. BRUN de cette remarque et indique qu'elle va se renseigner auprès des services compétents pour connaître les démarches à effectuer et voir les avantages que cela peut générer sur le port.

- **Compte Administratif 2014 de la Mairie :**

Madame le Maire détaille le montant des dépenses et des recettes réalisées en 2014 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement. Elle rappelle que le compte administratif reflète l'exécution de l'exercice comptable 2014.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 530 452,23	G	2 005 736,18
	Section d'investissement	B	523 671,22	H	570 738,19
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	62 048,34 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	316 752,43 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 370 875,88	= G+H+I+J	2 638 522,71
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	72 806,35	L	33 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	72 806,35	= K+L	33 000,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 530 452,23	= G+I+K	2 067 784,52
	Section d'investissement	= B+D+F	913 230,00	= H+J+L	603 738,19
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 443 682,23	= G+H+I+J+K+L	2 671 522,71

Madame le Maire énumère les principales opérations d'investissement réalisées et financées en 2014, hors remboursement de la dette :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT MAIRIE 2014

CHAPITRE	INTITULE	OBJET
2113	Terrain aménagé	City Stade
21312	Bâtiment scolaire	Parois sanitaire école maternelle
2135	Installation générale et aménagement	Menuiserie du presbytère et pare foudre
		Menuiserie SAS esp. Fringadelle + limiteur son
		Film protection solaire école
2151	Réseaux de voirie	Quai du port / rue du 20 août 1944 / prom. pyramide / chemin Bergerie
		solde rue Grollier/G. Augé/ Place Reynes
		Aire stabilisée
		Passerelle + paletage bois quai du port
2152	Installations de voirie	Quai du port / rue du 20 août 1944 / prom. pyramide (mauvaise imputation)
		Mobilier urbain
		Signalétique
		Cartographie cimetière
21534	Réseaux d'électrification	Rue du 20 août 1944, place Golette, Av. Bouat et cave coop
		Quai du Port, Av. Tudesq
		Coffret électrique pour animation estivale
2158	Matériel et outillage technique	Etau, perceuse, perforateur, cintreuse
2161	Œuvre et objets d'art	Rénovation du Chemin de Croix
2182	Matériel de transport	Vélo ASVP
2183	Matériel de bureau et informatique	Armoire école, ordi accueil, ordi portable
2184	Mobilier	Bancs, corbeilles
2188	Autres immob. Corporelles	Drapeaux

Madame le Maire demande s'il y a des questions.
Aucune question n'est posée.

Madame le Maire quitte la salle afin qu'il soit procédé aux votes des comptes administratifs 2014.

M. le Président demande aux membres du Conseil Municipal de voter.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré au scrutin public, adopte le compte administratif PORT 2014 à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré au scrutin public, adopte le compte administratif CCAS 2014 à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré au scrutin public, adopte le compte administratif Mairie 2014 à l'unanimité.

A l'issue de tous les votes, Madame le Maire réintègre la salle du Conseil Municipal et reprend la présidence.

Elle prend connaissance des votes et remercie le Conseil Municipal.

II – Approbation des comptes de gestion 2014 : MAIRIE – CCAS - PORT.

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion établi par le comptable de la commune doit être transmis au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, afin que le vote du conseil municipal arrêtant les comptes puisse intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Avant d'être soumis aux conseils municipaux, les comptes sont vérifiés et certifiés exacts dans leurs résultats par le comptable supérieur compétent (TPG ou receveur particulier des finances).

Le conseil municipal arrête les comptes. Pendant le temps de l'examen de ce compte par le conseil, le receveur tient ses pièces de comptabilité à sa disposition pour les lui communiquer s'il y a lieu. En particulier, le conseil municipal doit obligatoirement recevoir en communication :

- les états de développement des comptes de tiers ;
- l'état de l'actif ;
- l'état du passif ;
- l'état des restes à recouvrer ;
- l'état des restes à payer.

Le conseil municipal ne peut pas modifier les chiffres du compte de gestion, mais il doit consigner dans sa délibération les irrégularités qu'il aurait été amené à constater.

Madame le Maire donne lecture des résultats budgétaires et d'exécutions de l'exercice 2014 des comptes de gestion concernant les trois structures. Ceux-ci reprennent dans les écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, ainsi que tous les titres de recettes émis et mandats de paiements ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre.

Madame le Maire précise que les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion. Elle rappelle qu'il convient de statuer sur la comptabilité du Receveur, de déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 sont conformes aux comptes administratifs et n'appellent ni observation ni réserve.

*Le Conseil Municipal, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées en 2014,
déclare que les comptes de gestions des budgets MAIRIE, CCAS, et PORT
dressés pour l'année 2014 par le Receveur,
visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur,
n'appellent ni observation ni réserve de sa part.*

III – Affectation des résultats aux budgets 2015.

Madame le Maire expose qu'au vu de l'arrêté des 3 comptes administratifs 2014, elle propose les affectations suivantes :

- **Résultat 2014 Commune :**

L'excédent de fonctionnement est reporté au Budget Primitif 2015 pour un montant de 537 332,29€ au 002 (résultat de fonctionnement reporté).

Le déficit d'investissement est reporté au Budget Primitif 2015 pour un montant de 269 685,46€ au 001 (solde d'exécution section d'investissement reporté)

- **Résultat 2014 CCAS :**

L'excédent de fonctionnement est reporté au Budget primitif 2015 pour 97,40€ au 002 (résultat de fonctionnement reporté).

L'excédent d'investissement est reporté au Budget Primitif 2015 pour un montant de 122 309,77€ au 001 (solde d'exécution section d'investissement reporté)

- **Résultat 2014 Port :**

L'excédent de fonctionnement est reporté au Budget Primitif 2015 pour 47 934,40€ au 002 (résultat de fonctionnement reporté).

Le déficit d'investissement est reporté au Budget Primitif 2015 pour un montant de 8 138,04 au 001 (solde d'exécution section d'investissement reporté).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, adopte à l'unanimité l'affectation des résultats 2014 aux budgets 2015 exposés précédemment.

IV – Vote des taux d'impositions locales 2015.

Madame le Maire propose que compte tenu de la conjoncture économique et de la maîtrise des budgets communaux, les taux d'impositions locales ne soient pas augmentés pour l'exercice 2015. Ce sera la 4^{ème} année que les taux ne seront pas augmentés.

Elle propose donc de maintenir les taux 2014 pour 2015, à savoir :

- taxe d'habitation : 21,74 %
- taxe de foncier bâti : 27,81 %
- taxe de foncier non bâti : 119,55 %

Madame le Maire explique qu'avec de tels taux, la recette prévisionnelle de la commune s'élève à 1 278 065 €.

Aucune question n'est posée.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, adopte à l'unanimité les taux d'imposition locales pour 2015 tels que fixés ci-dessus.

V – Vote des Budgets 2015 : MAIRIE – CCAS – PORT.

Madame le Maire présente successivement les différents budgets primitifs 2015. Elle détaille les montants des dépenses et des recettes par chapitre, en section de fonctionnement et d'investissement. Elle rappelle que les budgets sont votés par chapitre.

• Budget Primitif 2015 CCAS :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	68 199,40	0,00	72 975,00	72 975,00	72 975,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	87 500,00	0,00	87 500,00	87 500,00	87 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 561,00	0,00	45 561,00	45 561,00	45 561,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		201 260,40	0,00	206 036,00	206 036,00	206 036,00
66	Charges financières	11 360,51	0,00	10 913,04	10 913,04	10 913,04
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		213 120,91	0,00	216 949,04	216 949,04	216 949,04
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		213 120,91	0,00	216 949,04	216 949,04	216 949,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	216 949,04
--	-------------------

Madame le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions.
Pas de question ni remarque.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	80 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	136 000,00	0,00	122 851,64	122 851,64	122 851,64
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		216 000,00	0,00	216 851,64	216 851,64	216 851,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		216 000,00	0,00	216 851,64	216 851,64	216 851,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		216 000,00	0,00	216 851,64	216 851,64	216 851,64

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	97,40
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	216 949,04
--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	122 904,22	0,00	111 149,49	111 149,49	111 149,49
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		122 904,22	0,00	111 149,49	111 149,49	111 149,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 352,61	0,00	11 160,28	11 160,28	11 160,28
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		11 352,61	0,00	11 160,28	11 160,28	11 160,28
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		134 256,83	0,00	122 309,77	122 309,77	122 309,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		134 256,83	0,00	122 309,77	122 309,77	122 309,77

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	122 309,77
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	122 309,77
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	122 309,77
---	-------------------

Madame le Maire demande si ce budget primitif 2015 appelle des questions ou des remarques.
Pas de question ni remarque.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, vote à l'unanimité le budget primitif 2015 du CCAS.

• **Budget Primitif 2015 PORT :**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	157 000,00	0,00	236 326,00	236 326,00	236 326,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	72 500,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	1 250,00	1 250,00	1 250,00
Total des dépenses de gestion des services		231 500,00	0,00	302 576,00	302 576,00	302 576,00
66	Charges financières	2 731,73	0,00	2 233,67	2 233,67	2 233,67
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		235 231,73	0,00	304 809,67	304 809,67	304 809,67
023	Virement à la section d'investissement (6)	25 703,30		12 934,40	12 934,40	12 934,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	55 000,00		63 180,99	63 180,99	63 180,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		80 703,30		76 115,39	76 115,39	76 115,39
TOTAL		315 935,03	0,00	380 925,06	380 925,06	380 925,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	380 925,06
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	229 540,00	0,00	312 990,66	312 990,66	312 990,66
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		229 540,00	0,00	312 990,66	312 990,66	312 990,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		229 540,00	0,00	312 990,66	312 990,66	312 990,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL		249 540,00	0,00	332 990,66	332 990,66	332 990,66

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	47 934,40
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	380 925,06
---	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	5 596,99	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	124 150,00	3 275,81	38 827,21	38 827,21	42 103,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		129 746,99	3 275,81	38 827,21	38 827,21	42 103,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 425,27	0,00	11 923,33	11 923,33	11 923,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		11 425,27	0,00	11 923,33	11 923,33	11 923,33
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		141 172,26	3 275,81	50 750,54	50 750,54	54 026,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL		161 172,26	3 275,81	70 750,54	70 750,54	74 026,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	8 138,04
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	82 164,39
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	22 778,86	0,00	6 049,00	6 049,00	6 049,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		22 778,86	0,00	6 049,00	6 049,00	6 049,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		22 778,86	0,00	6 049,00	6 049,00	6 049,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	25 703,30	0,00	12 934,40	12 934,40	12 934,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	55 000,00	0,00	63 180,99	63 180,99	63 180,99
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		80 703,30	0,00	76 115,39	76 115,39	76 115,39
TOTAL		103 482,16	0,00	82 164,39	82 164,39	82 164,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	82 164,39
---	------------------

Madame le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions.

M. Claude LEROUGE demande pourquoi il y a une baisse des charges salariales cette année sur le Port.

Mme le Maire explique qu'il y aura moins de proratisation du temps de travail effectué par le personnel administratif.

M. Jean-Louis BRUN constate une erreur entre le solde d'exécution indiqué au Compte Administratif du port (11 413,85€) et le solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001) indiqué au Budget Primitif 2015 (8 138,04€) qui est le même que celui indiqué dans le Compte de Gestion de la trésorerie.

Mme le Maire explique que les documents ont tous été présentés à la trésorerie pour vérification avant la tenue du conseil et qu'aucune erreur n'a été signalée par les services. Toutefois, elle note la remarque de M. BRUN et fera vérifier les résultats par les services, dès lundi 13 avril 2015, afin de corriger cette anomalie le cas échéant.

NB : Après vérification auprès des services de la trésorerie, il s'avère que l'écart constaté concerne les restes à réaliser de l'exercice précédent (3 275,81€) qui sont obligatoirement ajoutés sur le Compte Administratif mais qui ne figurent pas sur le Compte de Gestion et qui apparaissent en reports sur le Budget Primitif 2015. Par conséquent, les documents présentés ne comportent pas d'erreur.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, vote à l'unanimité le budget primitif 2015 du port.

• **Budget Primitif 2015 MAIRIE :**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	377 239,20	0,00	357 298,78	357 298,78	357 298,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	857 500,00	0,00	895 300,00	895 300,00	895 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	167 260,82	0,00	159 552,56	159 552,56	159 552,56
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 402 000,02	0,00	1 412 151,34	1 412 151,34	1 412 151,34
66	Charges financières	161 354,00	0,00	156 471,98	156 471,98	156 471,98
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 563 854,02	0,00	1 579 123,32	1 579 123,32	1 579 123,32
023	Virement à la section d'investissement (5)	446 147,00		947 241,97	947 241,97	947 241,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		446 147,00		947 241,97	947 241,97	947 241,97
TOTAL		2 010 001,02	0,00	2 526 365,29	2 526 365,29	2 526 365,29
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						2 526 365,29

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	27 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	200 700,00	0,00	191 500,00	191 500,00	191 500,00
73	Impôts et taxes	1 373 600,10	0,00	1 429 465,00	1 429 465,00	1 429 465,00
74	Dotations et participations	264 024,00	0,00	236 068,00	236 068,00	236 068,00
75	Autres produits de gestion courante	13 128,58	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 878 452,68	0,00	1 919 033,00	1 919 033,00	1 919 033,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 887 952,68	0,00	1 919 033,00	1 919 033,00	1 919 033,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	60 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		60 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL		1 947 952,68	0,00	1 989 033,00	1 989 033,00	1 989 033,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	537 332,29
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 526 365,29
--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	596 062,57	72 806,35	654 730,66	654 730,66	727 537,01
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		606 062,57	72 806,35	741 730,66	741 730,66	814 537,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	101 059,00	0,00	105 622,34	105 622,34	105 622,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		101 059,00	0,00	105 622,34	105 622,34	105 622,34
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		707 121,57	72 806,35	847 353,00	847 353,00	920 159,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	60 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		60 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL		767 121,57	72 806,35	917 353,00	917 353,00	990 159,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	269 685,46
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 259 844,81
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	95 950,00	33 000,00	170 875,00	170 875,00	203 875,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		95 950,00	33 000,00	170 875,00	170 875,00	203 875,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	89 377,00	0,00	108 727,84	108 727,84	108 727,84
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		541 777,00	0,00	108 727,84	108 727,84	108 727,84
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		637 727,00	33 000,00	279 602,84	279 602,84	312 602,84
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	446 147,00		947 241,97	947 241,97	947 241,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		446 147,00		947 241,97	947 241,97	947 241,97
TOTAL		1 083 874,00	33 000,00	1 226 844,81	1 226 844,81	1 259 844,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 259 844,81
---	---------------------

Madame le Maire donne lecture des subventions aux associations à hauteur de 15 800,00€ (dépense inscrite au budget à l'article 6574).

ARTICLE	ASSOCIATIONS	ANNEE 2015
6574	BOULE DE BOUZIGUES	400,00
6574	KERMESSE	400,00
6574	OCCE	4 400,00
6574	FOYER RURAL	5 000,00
6574	AERO MODELISME	400,00
6574	APEB	400,00
6574	CLUB NAUTIQUE	400,00
6574	UNC	400,00
6574	BLAC	400,00
6574	AMICALE DES SP	400,00
6574	SYNDICAT DE CHASSE	400,00
6574	ECOLE DES JSP	400,00
6574	SNSM	400,00
6574	YACHT CLUB	400,00
6574	VOILES LATINES	400,00
6574	CARNAVAL	400,00
6574	RANDO BOUZIGUES	400,00
6574	LE TRICOT BOUZIGAUD	200,00
6574	ECOLE DE RUGBY VIGNES THAU	200,00
	TOTAL	15 800,00

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que l'investissement le plus important de l'année 2015 portera sur les travaux de rénovation des ateliers des services techniques situés à l'ancienne gare.

Dans le cadre du projet Vert Demain, qui vise à éliminer l'utilisation de pesticides dans l'entretien des espaces verts et à réduire la consommation d'eau, l'achat d'une petite balayeuse de voirie est envisagé.

Madame Françoise WALCH demande si ce matériel peut être commun à plusieurs communes pour en limiter le coût d'achat (environ 100 000,00€ HT).

Madame le Maire répond que la mutualisation des services sur ce type de matériel est difficile à gérer surtout en cas de dégradation de matériel ou d'entretien. Elle précise que l'achat de cet équipement est subventionné à 40% par l'Agence de l'Eau.

Madame le Maire demande si ce budget primitif 2015 appelle des questions ou des remarques.
Pas de question ni remarque.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, vote à l'unanimité le budget primitif 2015 de la Mairie.

VI – Budget CCAS : Subventions 2015 votées aux associations.

Madame le Maire rappelle que comme l'année précédente, il convient de voter les subventions votées aux associations. Le budget primitif 2015 prévoit un crédit de 45 061€ à l'article 6574 (subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé).

Elle énumère les associations concernées :

- Association Crèche des Bouzi-Loupiots : 44 461,00€
- Association Club des Aînés : 400,00€
- Association Resto du Cœur : 200,00€

Mme le Maire demande si les Elus ont des questions.
Pas de question.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, décide à l'unanimité, d'attribuer les subventions aux associations comme énumérées ci-dessus dans le cadre du budget primitif CCAS 2015.

VII – Convention de partenariat avec le SMBT pour la mise en œuvre des actions et préconisations du programme Vert Demain.

M. Sylvain BLANQUET explique que dans le cadre du programme d'actions « Vert Demain », le SMBT propose à la commune de Bouzigues un partenariat pour la mise en œuvre des actions et préconisations du Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH). Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Grenelle de l'Environnement au niveau du Plan Ecophyto 2018 visant à réduire de moitié l'usage des pesticides d'ici 2018 et à supprimer progressivement les molécules les plus dangereuses du marché.

La convention définit les objectifs ci-après :

- Appui technique à la mise en œuvre d'un plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles : entretenir les voiries et les espaces verts sans désherbant, maintenir le « zéro phyto » dans l'avenir...
- Appui technique à la réalisation des projets de requalification d'espaces verts,
- Appui technique à la mise en œuvre des actions de formation des élus et des services municipaux,

- Appui technique à la mise en œuvre des actions de communication et de sensibilisation auprès des riverains et des jardiniers amateurs.

Il convient d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention d'une durée de 36 mois.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, décide à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec le SMBT.

VIII – Validation du Plan d'Amélioration des pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) issu du programme Vert Demain et demandes de subvention à l'agence de l'Eau.

M. Sylvain BLANQUET explique au conseil que la commune de Bouzigues s'est lancée dans la réalisation d'un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) dont l'étude est aujourd'hui terminée.

Un diagnostic des pratiques a été réalisé avec le soutien du SMBT et un plan d'actions et de préconisations a été proposé.

Il convient donc de valider la mise en place d'un PAPPH à l'échelle communale et d'autoriser Madame le Maire à demander les subventions nécessaires à sa réalisation auprès des partenaires financiers et notamment de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, décide à l'unanimité de valider la mise en place d'un PAPPH à l'échelle communale et d'autoriser Madame le Maire à demander les subventions nécessaires à sa réalisation auprès des partenaires financiers et notamment de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

IX – Convention au raccordement de la sirène communale au système d'alerte et d'information des populations (SAIP)

M. Olivier ARCHIMBEAU présente la convention et explique que l'ancien Réseau National d'Alerte (RNA) de l'Etat, est remplacé et que la sirène communale située à l'ancienne Mairie – 5, avenue Alfred Bouat- doit être raccordée au Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP).

Ce raccordement permettra le déclenchement à distance de cette sirène via l'application SAIP et le réseau INPT du Ministère de l'Intérieur.

M. Claude LEROUGE demande s'il y aura un entretien à assurer.

M. Olivier ARCHIMBEAU répond à la positive et indique que cet entretien est à la charge de la commune.

M. Claude LEROUGE demande si ce système évitera les déclenchements intempestifs de la sirène.

M. Olivier ARCHIMBEAU répond que cela peut arriver malgré tout.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, et à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer la présente convention pour une durée de 3ans.

X – HERAULT ENERGIES : Adhésion à un groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et autres énergies et la fourniture de services associés.

M. Michel PAQUERIAUD explique qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, les collectivités locales et les établissements publics auront l'obligation, pour leurs achats d'énergie, de passer par la procédure des marchés publics pour leurs points de consommation supérieure à certains niveaux fixés par la réglementation (30 000 kWh/an).

Pour faciliter les démarches de ses adhérents et des autres acheteurs publics ou acheteurs exerçant des missions d'intérêt général, le Syndicat Hérault Energies propose de constituer un groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et la fourniture de services associés sur son territoire.

Le syndicat souhaite ainsi tirer parti de la mutualisation des besoins pour bénéficier des meilleures opportunités de prix tout en assurant une qualité optimale des services associés.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, et à l'unanimité décide d'adhérer à ce groupement de commandes, de donner mandat à Madame le Maire pour signer l'acte constitutif du groupement, d'accepter la participation financière de la commune couvrant les frais de fonctionnement de celui-ci et de donner mandat au Président d'Hérault Energies pour qu'il notifie le marché dont la commune sera partie prenante.

XI –Création d'un emploi d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe à temps complet et suppression d'un emploi d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe à 33h.

Madame le Maire explique qu'à la suite de modification de planning horaires d'agents et afin d'assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de créer 1 poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe à temps complet et de supprimer un emploi d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe à 33h.

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, et à l'unanimité décide de créer un poste d'adjoint administratif de 2^e classe à temps complet et de supprimer un poste d'Adjoint administratif de 2^e classe à 33h.

XII – Avenant n°1 à la Convention générale du groupement de commandes de la CCNBT 2012.

M. Michel PAQUERIAUD explique que par délibération en date du 10 mars 2015, le Conseil Municipal avait décidé de renouveler son adhésion au groupement de commandes constitué par la CCNBT, et ses six Communes membres ainsi que le CCAS de Mèze, ainsi que la convention générale du Groupement de commandes 2015-2019.

A la demande de la CCNBT, il y a lieu d'annuler la délibération du 10 mars 2015, et de se prononcer sur l'adhésion à l'avenant N°1 de la convention générale du Groupement de Commandes 2012, pour la période 2015-2019, afin de modifier les articles 2, 5, 6, 7, 9 et 10 de la dite convention.

Il convient de valider à nouveau les montants minimum et maximum d'achats pour la période 2015-2019.

Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler l'adhésion de la commune au groupement de commandes et d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, au scrutin public, et à l'unanimité décide de renouveler l'adhésion de la commune au groupement de commandes et d'autoriser Madame le Maire à signer l'Avenant N°1 à la Convention générale du groupement de commandes de la CCNBT 2012.

Décision de Madame le Maire prise en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT.

- Désignation de l'étude Roussel et Scherberich pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section AM n°227.

Questions diverses.

- Madame Françoise WALCH dit qu'on lui a fait part de remarques sur le manque d'entretien du cimetière.

- Madame le Maire entend cette remarque et répond que le nécessaire sera fait rapidement par les services techniques.

- M. Sylvain BLANQUET rajoute que, toujours dans le cadre du programme Vert Demain, le cimetière fera l'objet d'un plan de requalification des espaces verts à la rentrée 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.